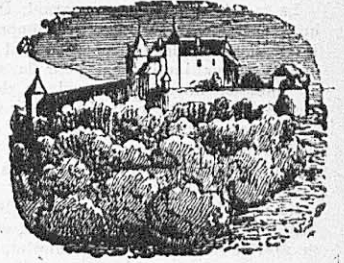




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8^h 11⁴⁴ (d.j.f. 15⁴⁰) 16⁰⁷ 20²³ (22²⁷) — BULLE, dép. 6⁰⁰ 9⁵⁷ (10⁰⁰) 13⁰⁵ 18⁴⁴ (20⁵⁵)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. Suisse de publicité

Un voyage en Suisse.

La Suisse est un petit pays, mais, en général, nous le connaissons peu et mal, nous Welsches. Tout d'abord, trop peu d'entre nous font le sacrifice d'étudier l'une ou l'autre des langues nationales, l'allemand, par exemple, ce qui nous incite trop souvent à méconnaître dans une certaine mesure ce que font nos compatriotes d'outre-Sarine, et, en outre, nous pensons volontiers que nous n'avons rien à apprendre. Les Allemands, eux, sont plus entrepreneurs. Ils tiennent à connaître leur pays et ses coutumes et observent ce qui se fait de mieux ailleurs que chez eux. Beaucoup connaissent le français, au moins suffisamment pour se faire comprendre, et vous pouvez voyager sans crainte là-bas. Vous trouverez toujours, à l'hôtel, même dans les régions les plus reculées, quelqu'un qui causera votre langue.

On est surpris, quand on est Fribourgeois surtout, dès que, ayant franchi le pont de la Singine, on se trouve chez les « Allemands ». Les fermes sont en général plantureuses et de belle apparence, les prairies semées de vergers massifs aux fruits vermeils, les routes bien entretenues, cylindrées et goudronnées, les jeunes paysans alertes et proprement vêtus. C'est une autre culture, une autre race, une autre tradition qui commence. Mais, ce qui frappe le plus, c'est le développement industriel de la plupart des localités. En suivant la ligne qui vous amène d'une traite de Berne à Zurich, par exemple, tout le plateau suisse vous apparaît comme un vaste chantier où la faucille et le marteau se donnent la main, non en vue d'une politique stérile, mais pour la prospérité matérielle des populations. On ne s'étonne plus alors que l'Allemand soit plus aisé en général que le Fribourgeois, par exemple. C'est qu'il est actif et solidaire. Les capitales ne sont pas, comme trop souvent chez nous, chichement tenus à l'écart des affaires industrielles, et le concours de tous permet la réalisation d'entreprises que nous pouvons envier tout en faisant à leur sujet notre « mea culpa ». Pour se rendre compte de l'importance du trafic de cette région, tant à Berne qu'à Soleure, en Argovie ou à Zurich, il suffit d'examiner le développement des stations ferroviaires et de les comparer à nos pauvres petites gares fribourgeoises. La leçon est frappante et pleine d'une éloquence plus sincère et plus persuasive que celle que l'on nous sert parfois dans les discours officiels et au cours desquels on nous fait accroire qu'il n'y en a point comme nous.

Il faut noter que toutes les industries imaginables sont représentées sur ce parcours. Nous n'avons pas l'intention d'en établir ici l'énumération, mais nous y comptons récemment, dans les seuls abords immédiats de la voie ferrée, une cinquantaine au moins de branches différentes. Or, quand on sait ce que l'activité industrielle vaut de bien-être et de facilités sociales à une contrée (exemple : l'usine Cailler), il est facile de se rendre compte des avantages dont jouissent dans cet ordre d'idées nos confédérés allemands.

Zurich tient naturellement le record dans ce tableau, mais on trouve même en plein Toggenbourg de gros et riches villages dont les maisons propres et dotées dénotent une aisance qui n'est pas habituellement l'apparence des contrées où l'on s'adonne uniquement à l'élevage ou à la culture fourragère.

Il y aurait là d'intéressantes considérations à faire sur le « pourquoi » et le « comment » d'un tel état de choses, car ce n'est sans doute pas sans raison que tels ou tels cantons se hissent rapidement vers l'aisance et le développement industriel, tandis que d'autres dorment au sommeil béat des lézards ou demeurent au stade embryonnaire pour tout ce qui

concerne l'industrie. Nous avons dit plus haut déjà que la solidarité est plus effective là-bas que chez nous et favorise le lancement des entreprises, mais il faut ajouter encore que dans ces Etats l'autorité s'est démenée pour attirer des fabriques de toutes sortes et favoriser les tentatives les plus diverses. En est-il de même chez nous ?

Il y a là aussi question d'atavisme et de tempérament. La Suisse allemand ouvre son esprit à toutes les idées nouvelles, essaie, s'adapte, tandis que le Fribourgeois se méfie longtemps des innovations et ne suit que de loin l'avance générale. On l'a habitué à cette méthode de méfiance qui ne sert pas toujours les intérêts matériels et immédiats de l'économie. Moins entrepreneurs que nos confédérés d'Allemagne, nous avons toujours peur de l'ombre et nous cultivons par trop cet esprit de routine que d'autres ont remplacé par la pratique de ce dicton : « Qui ne hasarde rien n'a rien ».

Un autre point que l'on peut également soulever est celui de l'instinct d'économie qui caractérise volontiers nos Confédérés d'outre-Sarine. Esprit pondéré, bien ordonné, notre compatriote n'engage pas de dépenses inutiles « pour la galerie ». Les sous péniblement amassés, il les entasse, et se trouve ainsi bientôt à la tête d'une modeste fortune qui lui permet d'envisager de nouveaux progrès. Tandis que tant de nos beaux domaines ont échappé à leurs anciens propriétaires, par pure incurie souvent ou à cause d'un train de vie trop dispendieux, nos amis allemands tiennent au sol hérité des ancêtres et font l'impossible pour le conserver.

On nous permettra bien de souligner enfin que certains préjugés dignes d'une autre époque retiennent dans l'ornière nombre de nos paysans, qui se croient infidèles à la tradition et au pays s'ils sortent des anciennes coutumes de travail et ouvrent leur porte à quelque nouveauté. Dans ce domaine, si la prudence s'impose, la méfiance mesquine et rapetissante est certainement le plus gros obstacle au progrès.

Il est impossible à tout homme impartial de ne point faire ces réflexions, un peu amères parfois, en face de la différence de situation que l'on constate à parcourir les campagnes de la Suisse allemande. Y.

De nouvelles restrictions.

LE BEURRE

La mesure dont bénéficiera le beurre indigène s'appellera droit d'entrée, restriction à l'importation ou monopole. Qu'importe l'étiquette puisque le but sera le même : élever une barrière de plus entre nous et l'étranger ?

La Suisse est, comme on le sait, un des plus gros pays producteurs de lait du monde entier. Elle en est même de beaucoup le plus gros au point de vue relatif. On pourrait donc croire que nous avons assez de lait chez nous et que nos produits laitiers n'ont rien à redouter de la concurrence étrangère. C'est ce qui trompe. Non pas que nous manquions de lait, tant s'en faut. Nous en avons au contraire une telle abondance que nous ne savons parfois plus qu'en faire. Avant la guerre, l'excédent de notre production prenait le chemin de l'étranger, sous forme de fromages. Et nos fromages suisses, grâce à leur excellente qualité et à leur arôme, unique au monde, parvenaient à s'ouvrir jusqu'aux marchés les mieux gardés, défiant toute concurrence, malgré leurs prix assez élevés. Mais depuis la guerre, c'est la crise, et même une crise constante qui ne laisse aucun répit à notre agriculture. Preuve en soient les chiffres que voici :

EXPORTATIONS SUISSES DE FROMAGES			
1911-13	319.881	1924	190.427
1920	12.095	1925	226.277
1921	45.775	1926	275.678
1922	204.933	1927	324.140
1923	171.482	1928	268.680

On voit que depuis que nos exportations ont repris, elles n'ont dépassé qu'une fois, en 1927, et très légèrement seulement, leur chiffre d'avant-guerre. De 1922 à 1928, leur moyenne fut de 237.245 qm. contre 319.881 qm. de 1911 à 1913,

soit un déficit de près d'un tiers. Celui-ci compte doublement quand on songe que notre production laitière n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et même dans de très fortes proportions : de 20,2 millions de quintaux métriques en 1920 à 27 millions en 1927. En 1928, ce chiffre a même été dépassé.

Quelles sont les causes de cette crise, qui tend à devenir chronique ?

Pour en avoir le cœur net, j'ai été prendre l'avis d'un gros exportateur de fromages, ancien membre de l'Union suisse des fromages, mais qui a pris sa retraite il y a peu de temps, recouvrant ainsi la liberté de ses opinions et de sa parole. Voici donc ce que me dit ce personnage, fort au courant de ces choses.

Les causes de la crise ? Il y eut d'abord les restrictions étrangères, puis les effets du change ; il y a maintenant les barrières douanières, souvent élevées. Mais tout cela ne serait rien ou pas grand'chose si nous avions encore nos bons fromages d'avant la guerre. Mais voilà, notre production a dégénéré et, à peu d'exceptions près, nos fromages n'ont plus de goût, plus de saveur, plus rien de cet arôme qui fit jadis leur réputation mondiale. La crise actuelle est en effet surtout une crise de qualité et non une crise commerciale. Et tout cela, c'est le fruit des méthodes d'intensification à outrance préchées depuis vingt ans par le Secrétariat suisse des paysans. On cherche à produire toujours plus, coûte que coûte et sans trop se soucier de la qualité. A cet effet, on importe des fourrages concentrés en masses énormes, surtout des tourteaux qui sont un vrai poison pour la production laitière. On importe encore beaucoup plus d'engrais chimiques qui donnent une herbe dure et sans saveur et qui a par conséquent une influence néfaste sur la qualité du lait. Dans la moyenne de 1923 à 1928 ces importations n'atteignent pas moins de 1.999.265 qm., contre 347.362 qm. de 1911 à 1913. Le fruit de cette politique, c'est le fromage suisse d'aujourd'hui dont la qualité est telle que les producteurs étrangers n'ont plus de peine à l'égaliser. Et l'on s'étonne après cela que nos exportations ne veuillent pas reprendre et que le peuple suisse lui-même perde le goût du produit national ! Mais c'est le contraire qui serait surprenant. Quant aux restrictions que les paysans réclament aujourd'hui contre le beurre étranger, dans l'espoir de décharger quelque peu notre marché national des produits laitiers, elles vont juste à l'encontre du but que l'on devrait poursuivre et auquel, tôt ou tard, force nous sera de revenir, que nous le veuillions ou non. Pour comprendre cela, il suffit de se rappeler que le beurre, au contraire du fromage, est une denrée périssable qui doit être consommée dans un délai déterminé. La qualité du lait n'a donc pas, dans sa fabrication, autant d'importance que dans celle du fromage. Il s'en suit qu'en prenant des mesures destinées à favoriser la production du beurre, on encourage les paysans à négliger encore davantage la qualité de leur production laitière et que l'on paralyse en même temps les efforts de ceux qui cherchent à ramener notre agriculture à des méthodes de production plus rationnelles. Quand, dans quelques années, on dressera le bilan des mesures qu'on s'apprête à prendre aujourd'hui, on constatera à n'en pas douter qu'elles auront fait plus de mal que de bien à l'agriculture. Mais la politique y aura trouvé son compte, et il faut croire que c'est cela qui compte avant tout.

Ainsi parla cet éminent représentant de la corporation des marchands de fromages et ancien membre du puissant trust qui a son siège à Berne, non loin d'un département qu'on connaît.

Lorsque je lui demandai pourquoi la presse agricole ne parlait pas davantage de ces questions, d'une importance pourtant capitale pour l'agriculture, il s'écria : Mais ne savez-vous donc pas que la liberté de la parole n'existe plus chez nous et que les journaux paysans n'ont rien publié qui ressemble, fût-ce que de très loin, à une critique ou à un désaveu de la politique du grand maître ?

Dr P. BEGUIN.
 (Du « Bulletin commercial et industriel suisse »).

Petite Revue.

ÉTRANGER

Le pacte Briand-Kellogg.

C'est mercredi, 24 juillet, date mémorable dans les annales de l'humanité, qu'est entré en vigueur, par sa ratification à Washington et conformément à l'article troisième de l'acte, le

pacte de Paris, appelé plus volontiers pacte Briand-Kellogg.

On se souvient que ce premier accord général et international visant à la suppression de la guerre comme moyen de politique nationale fut amorcé sur la proposition de M. Briand et développé sur la suggestion du secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, M. Kellogg. Une année plus tard, le covenant était signé en bonne et due forme à Paris par les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Belgique et la Pologne. Un grand nombre de nations s'y sont ralliées depuis, si bien que l'instrument est devenu un important facteur de la paix universelle. Il prévoit le recours à l'arbitrage ou tout autre moyen de liquider pacifiquement les conflits et interdit, moralement s'entend, toute guerre d'agression.

Malgré toutes les critiques dont il fut et est encore l'objet, le pacte Briand-Kellogg est le premier du genre et constitue l'unique tentative entreprise jusqu'à ce jour pour éloigner universellement et pour toujours le spectre effroyable de la guerre. Inspiré par les horreurs de la guerre dernière et le tableau de dévastations et de ruines de l'après-guerre, il se propose d'enrayer le fléau en lui opposant l'influence morale d'un groupe immense de nations et la puissance économique formidable d'un blocus général qui rendrait l'existence et surtout la victoire impossibles à quiconque viendrait à violer les engagements pris. Si bien que la Russie soviétique elle-même, bien que n'entretenant pas de relations diplomatiques avec la plupart des Etats signataires, crut bon de s'engager aussi, voire de dépasser les intentions des initiateurs en proposant aux nations voisines, notamment à la Pologne et à la Roumanie, la mise en vigueur immédiate des clauses essentielles du traité.

On peut évidemment penser et dire ce que l'on veut concernant la mise en pratique du pacte et son influence sur les événements. On peut affirmer que l'une ou l'autre des grandes puissances engagées auront toujours la faculté de contourner la vérité si elles veulent engager une guerre de conquête. Il n'en demeure pas moins qu'un tour de vis a été donné et qu'une nation doit réfléchir avant d'entamer une action belliqueuse, avec la pensée très précise de s'aliéner en même temps la sympathie et l'appui moral et matériel du reste du monde civilisé. A ce taux-là déjà, il est permis de considérer que, comme coup d'essai, le pacte Kellogg est un coup de maître. En réalité, d'ailleurs, on se réserve généralement, pour en apprécier la valeur, l'épreuve des événements.

Or, une circonstance toute fortuite permet de constater juste en ce moment que l'influence de l'acte n'est pas sans importance. Le conflit sino-russe est typique, dans cet ordre d'idées. En effet, la Bolchévie ne faisant pas partie de la Société des nations et n'entretenant guère de diplomates régulièrement accrédités auprès des grandes puissances, il n'eût pas été facile d'intervenir à Moscou en faveur de la paix. L'existence du pacte Kellogg a permis à ses deux initiateurs, MM. Kellogg et Briand, de rappeler au gouvernement soviétique les obligations contractées par les deux pays quant au recours à la guerre comme moyen de politique nationale, comme c'est le cas dans le conflit latent. D'autres considérations aidant, les deux gouvernements intéressés ont fait savoir qu'ils respecteraient leurs engagements et n'auraient recours aux armes qu'en cas d'agression, bien que, particulièrement à Moscou, on se refuse à se soumettre à un arbitrage. Ainsi, le danger imminent de la guerre est éloigné. Sans doute toute possibilité de conflagration n'est pas exclue de ce fait, mais une crainte salutaire doit certainement inspirer aussi bien à Moscou qu'à Nankin de sages réflexions.

Cette coïncidence pourtant toute fortuite de la mise en application de l'accord au moment même où il entre en vigueur est du plus haut intérêt et permet de tirer immédiatement la conclusion que les prédictions des prophètes du doute et de la méfiance internationale sont erronées et précèdent d'une mentalité qui n'est plus de l'époque et que l'on doit pouvoir considérer comme définitivement disparue.

elles est très mal, Gil-
 lieutenant Salbris,
 nombre des disparus,
 que le malheur l'a
 it, peut-être, dans un
 ais la parole donnée?..
 qui nous affirme qu'il
 ? qui nous assure que
 revenir un jour... D'ail-
 sous l'excès de l'émoti-
 onment sur Gilberte ses
 stes; et d'un accent lent
 mort, sa mort ne m'em-
 à lui toujours. Ah ! il
 fissent pour remplir une
 Gilberte n'avaient point
 pitié; leur regard était
 toujours romanesque l...
 plus la grave et douce
 Miramare venait de par-
 ne put soutenir l'éclat
 é de son maintien, l'é-
 baissant les paupières,
 ant, son persiflage. Is-
 dra, j'ai quelque chose
 e l'affirme. Et tu crois,
 e vais accepter un riche
 s le bonheur, quand ce
 an Salbris, une torture
 ue la mort.
 (A suivre).
 geant d'adresse sont
 er l'ANCIENNE et
 esse.
 michon
 a Vilette
 28 et 29 juillet
 usique
 Romain MOOSER.
 Edouard BUCHS.
 e GUIN
 recommando Cidre fer-
 outilles. P 12829
 ricole, près de la Gare
 NTAIRE
 SET
 ISTE
 Rue de Vevey
 OIGNÉS
 rés.
 et de 2 à 6 h.
 pté).
 9 -
 une homme
 ans: actif et consciencieux
 ouverait place
 garçon - laitier aux envi-
 Lausanno. — Bon gage et
 famille. — S'adresser à J.
 ND, sellier, BULLE.
 n demande
 café à la campagne
 e jeune fille
 et active pour aider aux
 du ménage et au café.
 ss. à M. Aug. Gachel.
 roix-Blanche, Epagny.
 CACION
 OTAGER
 as, avec bouillotte anivro,
 état, A VENDRE.
 essaires.
 sser à E. LANG, po-
 miste, Grand'ruo, Bulle.
 n demande
 suito
 n vacher
 à 12 vaches.
 sser à Henri TURIN,
 èns-la-Ville (Vaud).
 Téléphone 41.608.

Le monde fait un pas en avant. Des indices qui trompent rarement laissent comprendre que les nations et les peuples en ont assez de s'entr'égorgier inutilement pour la satisfaction de quelque intérêt personnel ou de quelque ambition de conquérant. La lutte pour la vie continuera sans doute, mais par des voies pacifiques et normales. Le temps où les traités étaient considérés comme des chiffons de papier est, Dieu soit loué, révolu.

Faisons donc confiance au pacte Briand-Kellogg, car, même s'il est parfait, ce que l'on ne saurait raisonnablement contester, il apporte au monde une espérance nouvelle, un idéal de paix conforme aux aspirations profondes de l'homme. Il est un signe précurseur. Pourquoi n'y pas croire ? P. S.

Les menées communistes.

Fidèles serviteurs de Moscou, les communistes du monde entier tentent de faire du 1er août une journée de désordre et de désagrégation sociale. Par la violence, ils veulent semer de cadavres les rues et provoquer des troubles sanglants. Heureusement, les « vilains bourgeois » se réveillent et commencent à dresser une barrière sévère devant cette engeance de malfaiteurs internationaux.

Les manifestations monstres organisées par le parti communiste contre l'impérialisme international pour la journée du 1er août ont conduit la police tchèque à prendre toute une série de mesures de sécurité. Dans son ensemble, la presse communiste quotidienne a été momentanément interdite sur tout le territoire tchécoslovaque. Une quarantaine de communistes notoires ont été appréhendés par la police au cours d'un meeting en vue de la manifestation projetée pour le 1er août.

En France également, une rafle a été faite, malgré les protestations violentes des journaux d'extrême-gauche et de la gauche socialiste. Il est curieux de constater que les journaux socialistes et même radicaux-socialistes se rangent volontiers du côté du désordre dès que le gouvernement cherche à défendre l'ordre social établi.

SUISSE

Honneur aux braves !

La Commission de la Fondation Carnegie, institution qui, comme on le sait, a pour but de récompenser les sauveteurs, a accordé, pendant l'année dernière, des récompenses à 115 personnes ou familles, dont deux avaient déjà été récompensés l'année précédente pour le même acte. Les récompenses attribuées l'année dernière comprennent : 113 diplômes d'honneur, 41 médailles de bronze, 6 médailles d'argent, 39 montres de poche en métal, 3 montres de poche en argent, 7 montres de dames, des allocations (en espèces) d'un montant total de 4330 fr. et 800 fr. de rentes. Le fonds de réserve s'élève actuellement à 210.000 francs.

L'orage de jeudi.

La région d'Orbe a beaucoup souffert de l'orage qui s'est abattu jeudi après-midi sur la Suisse occidentale.

A Montcherand et à Valeyres, notamment, les plantations de tabac et les cultures sont presque anéanties. L'eau a envahi les prairies et les champs ainsi que bon nombre de maisons, qui durent être évacuées par leurs habitants. Dans ces deux localités ainsi qu'à Orbe, les pompiers furent alarmés.

Le « Tour de France ».

A l'étape Metz-Charleville, 159 km., Leducq est vainqueur. Les Suisses se rangent comme suit : 24, Bariffi ; 28, Martinet ; 38, Recordon.

Au Tir fédéral.

Au nom de son gouvernement, le ministre d'Italie à Berne a remis mercredi au Département politique suisse une magnifique amphore en vermeil destinée à récompenser un des maîtres-tireurs de Bellinzone. Le Conseil fédéral a remercié chaleureusement et confié l'objet d'art au comité des dons du Tir.

Il a en outre adressé le télégramme suivant à la ville de Bellinzone, qui a si merveilleusement organisé ces fêtes mémorables :

Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de notre vive reconnaissance pour la grande réception dans votre magnifique Hôtel-de-Ville et pour l'inoubliable accueil que toute la population de Bellinzone inspirée du plus pur patriotisme nous a fait ainsi qu'à tous nos invités d'honneur.

L'effort très généreux soutenu par votre ville pour accepter d'être le siège du Tir fédéral est digne du plus haut éloge.

Nous souhaitons salut et prospérité à la Ville de Bellinzone.

Le Conseil fédéral a également adressé une lettre de remerciements au Comité d'organisation du Tir fédéral.

L'affaire des autocars.

Le Conseil fédéral a répondu, jeudi, à la lettre du gouvernement genevois relative au conflit économique des autocars survenu à la frontière genevoise entre la France et la Suisse. On sait que de part et d'autre les intérêts des hôteliers et ceux de certains commerçants ou industriels en sont lésés.

Une solution est activement recherchée.

Ils ne manifesteront pas ensemble.

L'Arbeiterzeitung, de Bâle, invite les ouvriers socialistes à ne pas se joindre aux manifestations communistes du 1er août. Le parti organisera par contre les journées de Fribourg-en-Brisgau le 28 juillet, et celle de Berne, le 8 septembre.

La mer rend une victime.

Au large de Boulogne-sur-Mer, le patron d'un bateau à moteur a découvert et ramené à la rive le cadavre en décomposition d'une femme. Il s'agit d'une Suisseuse, Mme Böisinger, née Meyer, de Berthoud, disparue lors de la catastrophe, du « City of Ottawa ».

Une bonne nouvelle pour les éleveurs.

Le ministre tchécoslovaque de l'agriculture vient d'adresser aux conseillers agricoles des provinces une circulaire leur rappelant que le pays a toujours fait venir de Suisse le bétail reproducteur et s'enquérant des besoins de l'élevage bovin afin de prendre les mesures nécessaires. La réponse doit parvenir d'ici au 1er septembre.

Si le besoin général se fait sentir du renouvellement des sujets reproducteurs, le Département se chargera lui-même de procéder aux transactions qui s'imposent.

FRIBOURG

GRAND CONSEIL

Le Grand Conseil, réuni en séance extraordinaire, hier matin, a examiné la pétition Lucien Goldschmidt demandant la levée de l'immunité parlementaire de M. Savoy, conseiller d'Etat, et l'autorisant à actionner ce magistrat, pour le préjudice moral et matériel qu'il lui a causé dans l'exercice de ses fonctions.

M. Maurice Berset, président de la commission des pétitions, rapporte. Il expose les faits et explique l'activité de M. Savoy, agissant uniquement au point de vue chef du département de l'Agriculture. Il ressort de ce rapport que les autorités de police bernoises et fribourgeoises ont mené les enquêtes d'un commun accord et sont bien près d'arriver à une entente.

La circulaire adressée par M. Savoy aux greffiers des tribunaux et des Justices de paix fut nécessaire par les événements. De plus la commission n'admet que l'on mêle à l'affaire Clément, dont la justice est saisie, l'activité d'un magistrat qui n'est pas sorti de ses compétences.

Au vu de 22 considérants, la commission invite le Conseil à ne point admettre la demande de M. Goldschmidt.

Le Grand Conseil entend ensuite M. Savoy, qui explique sa façon d'agir. M. Bernard de Weck, directeur du département de Police, et M. Colliard, député, qui appuient la proposition de la commission.

Au vote, le Grand Conseil décide par 96 voix contre 4 abstentions d'écarter la requête Goldschmidt.

On discute ensuite le projet de loi sur la Caisse de retraite du Corps enseignant.

Les méfaits de l'orage.

Un violent orage s'est déchaîné mercredi soir sur le canton de Fribourg, entre 10 h. et demie et minuit. Il y a eu de grands éclats de tonnerre et une pluie assez forte, qui a été un bienfait pour la campagne.

Malheureusement, à Berlens, la foudre a incendié une grange appartenant à M. Oscar Liénard, où étaient emmagasinées de grandes quantités de fourrages appartenant à divers propriétaires. Tout a été consumé, et cinq moutons ont péri dans les flammes.

La maison voisine de M. Léon Liénard a pris feu. Grâce à la pompe à moteur de Romont, on a pu conjurer un malheur plus grand.

La grange incendiée était taxée 6000 fr.

Pendant l'orage de mercredi soir, deux vaches ont été tuées par la foudre, sur le domaine de la Prélaz, à Saint-Martin. Elles appartenaient à M. Paul Demierre.

Jeudi après-midi, l'orage violent qui s'est abattu sur la campagne fribourgeoise s'est montré particulièrement dévastateur dans la vallée de la Broye. Une quantité d'arbres ont été arrachés et les dégâts se chiffrent par centaines de mille francs.

A Corcelles, une personne a été blessée par la chute d'un arbre. A St-Aubin, plusieurs cheminées ont été arrachées. A Domdidier et à Dompierre, les cultures de tabac sont presque entièrement ravagées. Deux vieilles maisons et des hangars se sont écroulés. A Ressudens, les céréales ont été littéralement hachées par une averse de grêle qui dura un bon quart d'heure.

Dans le Lac, également, de nombreuses propriétés ainsi que des édifices ont gravement souffert.

D'après la Liberté, les dégâts, pour la Broye fribourgeoise seulement, s'élèvent à fr. 1.000.000.—

A propos du procès Clément-Goldschmidt.

M. l'avocat Jean Bourgknecht, de Fribourg, expose dans la Liberté le cas de M. Clément, marchand de bétail, son client, et proteste contre les renseignements fournis par les journaux.

Il faut laisser évidemment la justice se prononcer, mais il sera bien permis de faire ressortir dans ce plaidoyer pro domo le vieux, très vieux cliché suivant lequel « ce sont toujours les mêmes journaux qui accaparent les affaires de ce genre pour avoir l'occasion de bafouer publiquement le canton de Fribourg et ses institutions ».

Il est bon de préciser que les journaux de l'opposition tiennent autant que d'autres, et plus sincèrement que d'autres, au bon renom de notre canton. Ils essaient seulement de relever quelques abus, bien connus au dehors, d'ailleurs. On oublie trop, dans certains milieux, qu'il n'y a pas calomnie à dévoiler les défauts de notoriété publique, pas plus s'il s'agit d'un régime que s'il s'agit de personnes.

Nul n'ignore, franchement, que les dirigeants du parti majoritaire fribourgeois confondent le canton de Fribourg avec leur parti, comme si l'opposition était formée de citoyens de deuxième venue, bien que ces derniers puissent assurément supporter avantageusement la comparaison au point de vue loyauté. Ce que les journaux d'opposition attaquent, ce sont les tendances hypocrites et le népotisme d'un système qui cache sous le dehors de « principes » transcendants tant de faussetés.

Nous aimons notre canton, et nous voulons sa prospérité. Mais nous n'aimons pas le régime : il y a de quoi ! C'est à lui d'inspirer confiance. Mais, pour cela, il faut qu'une évolution inespérée se produise.

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.

Ont obtenu des diplômes :

Avec mention très bien : MM. Max Gremaud, d'Echarlens ; Louis Maradan, de Pont-la-Ville ; Louis Pichonnaz, de Pont, Veveysse ; Mlle Françoise Bach, de La Roche ; Marthe Carrard, de Vuisternens-devant-Romont ; Cécile Esseyva, du Crêt ; Agnès Molleyres, de St-Martin ; Jeanne Pittet, du Crêt ; Odile Remy, de Fribourg ; Xénia Rouiller, de Sommen-tier ; Anna Tinguely, de Pont-la-Ville, et Suzanne Toffel, de Bulle.

Avec mention bien : MM. Joseph Chassot, de Vuisternens-devant-Romont ; Louis Fragnière, de Gume-fens ; Gustave Meyer, de Cerniat ; Mlle Cécile Gremion, de Gruyères ; Yvonne Pugin, d'Echarlens.

Avec la mention satisfaisant : M. Maurice Dévaud, de Porsel. Ces résultats ne concernent que la région.

Levée de corps.

La Préfecture de Tavel a procédé, mercredi, à la levée du corps d'un homme géant au bord de la route de Berne, entre Catty et Kastelberg.

On croit qu'il s'agit d'un ouvrier d'une cinquantaine d'années dont l'identité n'a pu être encore nettement établie. Le malheureux s'est sans doute endormi à cet endroit, peu en dehors du chemin, pour ne plus se réveiller. Il a été inhumé à Guin, après les constatations d'usage.

Chemins de fer fédéraux.

A la dernière séance du Conseil d'administration des C. F. F., M. V. Buchs, conseiller d'Etat, membre du dit conseil, a de nouveau réclaté avec insistance la pose de la double voie entre Flamatt et Romont. Un crédit de 200.000 francs seulement avait été inscrit au budget pour le tronçon Flamatt-Schmitten.

D'autre part, notre représentant a sollicité de meilleures correspondances entre Berne et Romont et sur les lignes communiquant avec la Directe Berne-Neuchâtel.

Un vol.

Un vol important a été commis à Chandon, chez M. Marius Fasel, fermier. C'est un jeune domestique qui a fait le coup et a pris la fuite.

Plainte a été déposée à la Préfecture de la Broye. Le voleur a été arrêté et a avoué son larcin. Il avait déjà dépensé une partie de son argent.

On arrête un Fribourgeois à Nice.

L'Eclairer de Nice annonce que le nommé Valère Kolly, 25 ans, originaire de Fribourg, se disant marchand de bétail, a été arrêté pour vol de 3800 francs dans les établissements de bains de Nice. Kolly avait caché le produit de son vol dans ses chaussures.

Marché de bétail de boucherie.

Le marché de bétail de boucherie d'Estavayer-le-Lac a réuni une grosse affluente de sujets : 200 pièces, dont 100 génisses et 30 bœufs. Il en a été vendu environ 135 têtes. Le Comité d'organisation fait remarquer avec raison que l'écoulement n'a pas été favorable et que les acheteurs font défaut à l'heure où l'on demande l'ouverture des frontières à l'importation.

Les autorités fédérales seront assez fermes pour refuser une requête qui ne repose sur

aucun motif sérieux et qui constituerait un coup fatal pour l'agriculture suisse.

Chronique châteloise.

Réception des gymnastes.

Le retour de nos gymnastes de Fribourg donna lieu à une belle manifestation.

Le Corps de musique l'« Union Instrumentale », les demoiselles d'honneur, et toutes les sociétés locales avec leur drapeau attendaient les gymnastes à la gare. Après le cortège en ville, les « gyms » furent reçus au Café de la Gare par l'Union des Sociétés. M. Robert Colliard, syndic, ouvrit la série des discours en félicitant la section pour ses beaux résultats qui font honneur à Châtel. Il félicita spécialement nos quatre couronnés aux nationaux, MM. Gaston Colliard, Henri Genoud, Paul Monnard et Victor Blanc, ainsi que M. Paul Chiller, dévoué moniteur de la Section.

Prirent encore la parole MM. Oberson, préfet, Irénée Colliard, président de l'Union, qui apporta ses félicitations au nom de toutes les sociétés locales, Schrœter, ancien président cantonal, et Pilloud, président de la section, qui remercia les autorités pour leur appui et l'Union des sociétés pour sa charmante réception.

Persévrez, chers gymnastes, vous soutenez une noble cause.

GRUYÈRE

L'Harmonie de Thalwil.

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur, Après un brillant voyage de trois jours, la Société de musique « Harmonie », de Thalwil, vient de rentrer dans ses foyers. Bien à regret, nous avons dû quitter votre belle Gruyère, avec sa population sympathique et hospitalière, et il est de notre devoir de remercier officiellement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à nous faire vivre d'aussi agréables heures lors de notre passage chez vous.

Un merci tout spécial va à l'Harmonie de la Ville de Bulle, à son dévoué directeur, à son sympathique président, ainsi qu'à son infatigable secrétaire, qui, eux tous, ont fait l'impossible pour nous procurer ces journées inoubliables, journées qui resteront gravées dans les annales de notre Société. Un merci aussi aux représentants de la presse, ainsi qu'aux délégations qui ont bien voulu assister à notre concert. Nous ne voudrions pas oublier non plus M. Gaillard, de l'Hôtel des Alpes, qui, avec un personnel expérimenté et un succulent dîner, contribua, dès notre arrivée déjà, à mettre la bonne humeur, et dans les cœurs et dans les estomacs.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier tout spécialement aussi M. Chappaley, de l'Hôtel du Sapin, à Charmey, qui, par ses deux excellents menus, servis par de gentilles charmeysannes mit la gaieté à son comble chez tous les participants.

Adieu, belle Gruyère, adieu, mais... au revoir !

Harmonie de Thalwil (Zurich).

Collecte en faveur du Don national

Elle se fera à Bulle dès les premiers jours de la semaine prochaine. La population voudra bien réserver bon accueil aux quêteurs et contribuer ainsi généreusement au succès de cette œuvre patriotique.

On nous écrit :

Parmi les œuvres patriotiques que compte la Suisse, il en est une qui mérite spécialement notre attention : le « Don national ». C'est le pays tout entier qui se souvient et qui, dans un sentiment de reconnaissance, verse son obole en faveur des soldats nécessiteux et de leurs familles.

La Gruyère, notre petite patrie, toujours animée de généreux élan, accueillera à cœur ouvert les dévoués quêteurs qui, du 28 juillet au 1er août, se rendront de maison en maison pour recevoir les dons qui soulageront tant de misères dans les foyers de ceux qui ont veillé sur les nôtres.

Ne l'oublions pas et donnons selon nos moyens pour une œuvre si juste et si nécessaire. La Gruyère, qui n'oublie pas ses soldats morts, saura aussi se souvenir de ceux qui vivent et qui ont besoin de notre aide.

Que notre fête nationale leur apporte donc le soulagement qu'ils méritent.

A propos de la route Bulle-Châtel

A la suite de l'entrefilet que nous avons publié jeudi, on nous apprend que la correction de la route Bulle-Châtel-St-Denis, entre Semsales et le chef-lieu veveysan, a été reprise récemment.

Les rouleaux compresseurs, occupés jusqu'ici entre Fribourg et Berne, vont arriver incessamment sur les lieux et l'on peut être assuré que cette artère sera remise en excellent état et au niveau des nécessités du jour.

Chacun sera heureux de l'apprendre.

OVOMALTINE

La nourriture du sportif pendant l'entraînement!

La foire.

Elle n'a certainement pas répondu à tous les espoirs. Si l'animation, le matin, était assez grande sur les diverses places du petit marché, elle a fait défaut complètement sur la foire au bétail. Ce dernier était d'ailleurs en petite quantité et les quelques rares bovins de choix n'ont pas trouvé d'amateurs. Transactions insignifiantes.

Le marché aux veaux fut bien fréquenté et de jolis spécimens attiraient les regards. On constate une légère baisse et le prix moyen de la belle marchandise oscille entre fr. 2.40-2.45.—

Les porcelets ont un écoulement très variable. Tandis que les nichées d'un certain âge et particulièrement bien en forme s'achètent à de bons prix, toute la qualité moyenne souffre plutôt de la mévente. Au début, les transactions allèrent leur train, mais, dès dix heures, une certaine lourdeur se fit sentir pour s'accroître de plus en plus. Les chiffres moyens peuvent être fixés à fr. 60-80 pour les jeunes gorets et fr. 80-110-120 pour les sujets de 9 à 12 semaines.

Les œufs vont fr. 1.60-1.80 la douzaine. Les pommes de terre nouvelles se sont écoulées à fr. 2.80-3.20 la mesure; les carottes, à fr. 0.60-0.80 le kg., les griffottes à fr. 0.50; les pois, à fr. 0.60 l'assiette, les myrtilles à fr. 1.— le litre.

Une pluie abondante et bienfaisante s'est mise à tomber dès le matin, pour la plus grande joie de nos paysans, qui craignaient fort pour leur seconde récolte. Espérons que le temps prometteur ne trompera point les prévisions.

Les soldats en Gruyère.

La Feuille d'avis de Lausanne reproduit la lettre d'une recrue qui remercie chaleureusement les autorités et la population de Cerniat pour l'accueil reçu dans cette localité dans la nuit du 19 au 20 juillet et le soir suivant. «Jamais, écrit le soldat, village ne fut plus hospitalier, et chaque porte y fut ouverte».

Cela fait honneur à ce joli site et à ses habitants.

Le bataillon III/I entier de cette même Ecole, de Lausanne, est arrivé hier soir à Albeuve, à l'occasion de la grande course. Il y demeure deux ou trois jours.

Honneur aux braves!

Relevons, parmi les lauréats de la Fondation Carnegie, le nom de Mlle Marie Müller, de La Roche, qui s'était distinguée à l'occasion d'un incendie qui coûta la vie à son frère.

Mlle Müller a reçu une superbe montre de dame.

Au Mothélon.

Les promeneurs y sont bien cordialement invités à l'occasion de la St-Jacques. Ils y trouveront bonne nourriture, bon gîte et gais amusements, au sein de la plus attrayante des natures estivales.

La kermesse de La Tour.

C'est donc demain la kermesse de la Chorale de La Tour. Les amis du chant et les habitués soutiens des sociétés locales qui embellissent la vie de nos villages et donnent du relief aux manifestations de toutes sortes seront là, encore. C'est sur eux que l'on compte!

Beaucoup qui aiment à jouir des joies que procurent le chant et la musique ne s'imaginent pas que, dans les sociétés aussi, l'argent est le «nerf de la guerre» et permet seul de subsister... et de progresser.

Que chacun fasse le petit geste. Et cela amènera le sourire si bon de la reconnaissance dans les yeux des chanteurs.

Une vache dans un précipice.

Au cours du violent orage de la nuit de mercredi à jeudi, une vache du troupeau de Tissineva, propriété de M. Rouiller, à Vaulruz, affolée par les coups de foudre, s'est jetée dans un précipice où elle a été retrouvée mutilée.

Les examens au technium.

Ont obtenu entre autres le diplôme à l'Ecole électromécanique:

MM. Louis Jaquet, de Villarvolard, et Eugène Blanc, de Corbières.

Le marché prochain.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la modification survenue dans l'horaire des marchés de Bulle à l'occasion de la fête patronale du 1er août. Le prochain marché aura lieu mercredi 31 juillet, veille de la fête.

L'Archiduc et la Danseuse.

L'«Archiduc et la danseuse», c'est la carrière d'une petite ballerine en Autriche, sous le règne de François-Joseph. L'histoire est savoureuse et fourmille de situations tour à tour sentimentales ou piquantes.

L'interprétation est exceptionnellement homogène. Dans un essaim de jolies femmes, il faut surtout distinguer Dina Gralla, la petite danseuse, Albert Paulig, plein de jovialité dans le rôle du Grand-Duc.

Ajoutons encore que vous verrez passer sous vos yeux tout le corps de ballet de l'Opéra de Vienne qu'il est fort agréable de voir évoluer dans les coulisses du célèbre temple de l'art. C'est un délicieux, un savoureux mélange de gaieté et de sentiment, d'humour, de grâce et

d'un peu de mélancolie, en un mot l'«Archiduc et la Danseuse» surpasse «Rêve de Valse» et le «Beau Danube bleu».

L'orage.

Au cours de l'orage d'hier après-midi, un coup de vent a enlevé à Vuadens, dans la région de la Trème, un toit de maison et causé divers dégâts.

A la Papeterie, à Bulle, les toits des piles de planches ont été également emportés comme des fûts de paille. Les caprices du temps sont particulièrement décevants, ces jours-ci.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Les débats sur la ratification de la dette américaine se poursuivent passionnément au Sénat français. Plusieurs orateurs ont pris la parole pour proposer le rejet du projet de loi. MM. Caillaux et Béranger, notamment, ont donné des explications et parlé en faveur de la ratification.

Pour la première fois, depuis 1870, le pape est sorti, ces jours derniers, du Vatican, et a traversé la cité qui est maintenant sa propriété. De grandioses cérémonies eucharistiques ont eu lieu et des processions ont parcouru les rues au milieu d'une foule immense et recueillie. De sévères mesures de police avaient été prises.

M. Wang, ministre des affaires étrangères de Nankin, a fait savoir que la Chine est prête à entreprendre des pourparlers directs avec les Soviétiques dès que Moscou aura précisé la date et le lieu de la conférence qui doit s'ouvrir. On apprend d'autre part que les Chinois ne songent nullement à la guerre et qu'ils sont même divisés au sujet des mesures à prendre.

Le dépeuplement des papiers saisis sur les communistes arrêtés à Paris a révélé d'intéressants détails. Il est prouvé maintenant que le parti communiste français reçoit d'importants subsides de Moscou et que les principaux chefs rouges touchent également des indemnités.

D'autre part, le communisme international cherche la guerre dans tous les pays afin d'arriver au pouvoir.

La démission en quelque sorte imposée à lord Lloyd, haut-commissaire britannique en Egypte, cause une grosse émotion dans les milieux politiques nationaux de Londres. On s'inquiète de ce que signifie cette mesure quasi-unique dans les annales de l'histoire coloniale de l'Empire.

Une interpellation a eu lieu à ce sujet.

Maiheurs et accidents.

Près d'Orbe, pendant l'orage de jeudi, l'agriculteur Albert Clavel rentrait précipitamment à domicile avec son char et son cheval. Excité par les éclairs, l'animal allait à vive allure. Tout à coup, un des écrous qui retiennent les roues se dévissa et permit à une roue

de sortir de l'essieu. M. Clavel fut précipité à terre et relevé peu après par des employés de l'Usine P. C. K. avec de multiples contusions, assez graves à la tête surtout. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital pour l'inoculation du serum antitétanique.

A La Tour-de-Peilz, Mlle Bény, fille de M. Bény, conseiller municipal, a sauvé une jeune femme qui se baignait dans le lac avec son enfant et qui coulait, tout en tenant hors de l'eau le pauvre.

Pendant l'orage de jeudi, un éboulement s'est produit sur la route du Grand St-Bernard entre Martigny-Croix et Les Valettes. 25 cars qui descendaient du col n'ont pu passer et les voyageurs ont dû être transbordés. Le débaillement a commencé.

Il ne reste du village montagnard de Torgon, en Valais, dont nous avons relaté jeudi l'incendie, que deux maisons. 80 personnes sont sans abri.

A Bienne, M. G. Bieri, 40 ans, ouvrier de fabrique, a été écrasé par un omnibus de la ville alors qu'il circulait à bicyclette.

A Lugano, M. Anton Ferrari, couvreur, est tombé d'un toit sur lequel il travaillait et s'est écrasé sur le sol. Il a succombé à l'hôpital.

A Berne, M. Walther Leuenberger a réussi à sauver un baigneur qui coulait à pic au milieu de l'Aar. Ce courageux sauveteur avait sauvé la vie, à l'âge de 15 ans, à une fillette qui disparaissait dans les eaux de la même rivière.

Dernière Heure

M. POINCARÉ, président du gouvernement français, a donné sa démission, pour cause de santé. Le grand chef de la restauration monétaire et financière de la France se trouve en effet dans l'obligation de subir une opération et pense qu'il ne pourra reprendre ses occupations d'ici deux ou trois mois.

M. Briand, au nom du Cabinet, est allé rendre visite à M. Poincaré et l'a prié de conserver son poste en lui assurant que son cabinet ferait le nécessaire pendant sa maladie et en lui signalant l'exemple de MM. Müller, Stresemann et Chamberlain.

La nouvelle de la démission de M. Poincaré a causé une grosse émotion en France et un peu dans tous les pays.

Le Sénat français a ratifié par 242 voix contre 80 les accords de Washington et de Londres relatifs aux dettes.

A Salvaux, on a trouvé Mme Hortense Streit, femme d'Albert, morte dans son lit, le visage couvert de sang. L'infortunée a été vraisemblablement tuée par son mari. Ce dernier était âgé de 54 ans, tandis que son épouse en avait 41. On croit qu'il s'agit d'un drame de la neurasthénie ou de la jalousie. M. Streit a disparu. Il est probable qu'il s'est noyé.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 28 juillet
Pharmacie du Cheval-Blanc.

Pas de vacances !..
Pas de voyages !..

sans un

Gramophone
portatif.



55.-

His Masters Voice Fr. 200.-
Columbia „Viva Tonal“ 140.- 180.-
Paillard „Ste-Croix“ 55.- 115.-
Thorens „Ste-Croix“ 45.- 95.- 129.-

AU LOUVRE
BULLE

En **DISQUES** rien que les premiers marcos!
Constamment un énorme choix et toutes les nouveautés et pièces en vogue au rayon.

VENDEUSE

pour Tissus et Confection pour Dames est demandée tout de suite. Connaissance absolue de la branche. Pouvant s'occuper des achats.

Paire offre par écrit sous chiffres P. 14.060 F., à Publicitas, Lausanne.

A vendre à Bulle un gramophone

avec vingt disques ainsi qu'une Zither à l'état de neuf. S'adres. à Publicitas Bulle.

Annonce retirée.

A VENDRE

18 poses de bon terrain dont une pose de bois, très bien situées dans un endroit industriel. Affaire avantageuse. S'adresser à J. BOSSON, agence immobilière, BULLE.

AVIS

Le jeudi 1^{er} août, à BULLE, étant férié, le marché hebdomadaire aura lieu le mercredi 31 juillet.

VILLE DE BULLE.

Dimanche et lundi 28 et 29 juillet à l'

Hôtel du St.-Jacques
VUISTERNENS-DEV.-ROMONT

BÉNICHON

— BON ORCHESTRE —

Dîners et spécialités de Bénichon.

Se recommander à Vve ECOFFEY.

Commune de Broc

Travaux en soumission

La Commune de Broc met en soumission les travaux d'appareillage et l'installation du CHAUFFAGE CENTRAL dans son ancien bâtiment scolaire, actuellement en transformation.

L'avant-métré et le cahier des charges pour les travaux d'appareillage ainsi que les plans du bâtiment pour l'installation du chauffage central sont à la disposition des intéressés au Bureau communal.

Pour renseignements plus détaillés au sujet de ces travaux, s'adresser à M. Louis SUDAN, feu Adrien, à BROC.

Les plans de répartition et d'installation du dit chauffage devront être fournis par les soumissionnaires. Il ne sera accordé aucune indemnité pour l'établissement des plans en question, ainsi que pour les déplacements éventuels.

Les soumissions devront être adressées par écrit au Bureau communal, pour le **vendredi 9 août prochain, avant 8 heures du soir.**

Broc, le 25 juillet 1929.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

AU CINÉMA LUX

Samedi, à 8 1/2 h.; Dimanche, à 3 h. et à 8 1/2 h.

Programme de grand Gala
LA DANSE, ART DIVIN

Documentaire tiré de l'Opéra de Paris.
D'OLM à Vienne - Plein air.

L'Archiduc
et la Danseuse

le plus beau des films viennois.

DOMAINE A LOUER

Le soussigné met en location par voie de soumission le domaine qu'il possède à **Morlon** de la contenance de 23 poses et demie en un seul mas, terrain de 1^{re} qualité.

Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné, qui recevra les soumissions jusqu'au 10 août.

Clément Scyboz, Morlon.

Pour bureau ou commerce remplaçant ou aide provisoire disponible du commencement d'août à mi-septembre. Prétentions modestes. S'adresser à Publicitas Bulle, P. sous 1097 B.

On cherche pour le 1^{er} août un ouvrier cordonnier. Place établie et bon gage. S'adresser à M. BOVIGNY, Vaulruz.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

Toit de Chaume


par M. DU CAMPFRANC

Isabelle avait repris pleine possession d'elle-même ; et sa pensée était aussi lucide que sa parole était claire. Elle continua :
 — Ma décision est prise irrévocablement : plutôt rester toute ma vie dans la pauvreté et l'isolement que d'être infidèle à la parole donnée... O mon fiancé, ami que j'avais choisi pour passer, près de lui, toutes les heures de ma vie, les bonnes et les mauvaises, serait-ce possible de vous oublier... pour de l'argent... pour de l'argent !... Oh ! j'ai encore dans la mémoire tous les délicats sentiments, toutes les belles fiertés qui donnaient tant de prix à notre amitié... Oublier tout cela pour de l'argent ?...
 Elle luttait contre ses larmes.
 — Non, Gilberte, ne me parle plus jamais de ton cousin, le baron Henry Courtel, il n'y a rien, rien de commun entre nous. C'est un homme du monde, et je suis amie de la vie simple. D'ailleurs, je te dis que je le sais, que je le devine, que je le pressens ; une voix inflexible, que tu appelleras folie, peut-être, mais qui me paraît à moi si véridique, une voix du ciel m'affirme que mon fiancé est malheureux, souffrant, misérable. J'entends parfois comme des plaintes à travers l'espace. Chimère ! dis-tu. Eh bien ! non. Il y a des échos qui se répercutent dans les cœurs aimants. Je serai fidèle à celui qui m'a légué son père. Je l'at-

tendrai dix ans..., vingt ans..., jusqu'à la fin de ma vie.
 Gilberte voulut railler ; et, d'une voix mordante d'ironie :
 — Oh ! oh ! voilà du grand amour, que l'on dit pourtant introuvable sur cette terre... Voilà de la fidélité antique.
 Isabelle lui imposa le silence d'un geste noble.
 — Tais-toi, fit-elle, avec un mélange de fermeté et de sévérité : Tu ne peux me comprendre.
 La colère montait en Mme de Miramare ; elle ne pouvait supporter la contradiction et qu'on prit à son égard des airs d'autorité. Elle eut un petit rire furieux, et donnant un coup sec sur le guéridon placé près d'elle et qu'elle ébranla :
 — Alors tu ne veux plus entendre parler du baron Courtel ?
 Isabelle affirma d'une voix lente et ferme.
 — Mon refus est net et catégorique. La seule idée de riche mariage, de cette affaire d'argent, car il faut l'appeler par son nom, me semble odieuse. Comment devenir la femme d'un autre, quand je conserve, au plus profond de mon cœur, le tendre et cher souvenir du disparu ?
 Isabelle quitta Gilberte, car une vive indignation envahissait son âme ; des paroles blessantes auraient pu lui échapper à l'adresse de cette femme de son frère, qui se disait sœur affectueuse, et qui n'avait pas su trouver, pour le chagrin de la fiancée, un mot sorti du cœur. La solitude de sa chambre lui fut douce. Elle se mit à genoux devant son crucifix ; et, longtemps, elle réfléchit en priant.
 Cette maison de Gilberte, où l'on ne comprenait pas la fidélité et le dévouement, était pour Isabelle, comme la terre aride de l'exil. Elle voyait clairement, à présent, pourquoi Mme de

Miramare l'avait invitée, avec tant d'empressement et de grâce, à venir demeurer dans le somptueux petit hôtel. C'était surtout pour y faire la conquête d'un mari riche. Elle discernait tous les fils de la trame. Aucun des subtils calculs ne lui échappait.
 Elle ne regrettait pas son catégorique refus : elle sentait qu'il était bien, qu'il était loyal de sa part d'avoir éloigné, d'une main si ferme, les biens inattendus qui s'offraient à elle : une belle situation, une grande fortune. Elle pria Dieu, qui est près de nous, qui nous entend, qui nous fortifie.
 Et elle n'avait plus de colère contre Gilberte ; ce gracieux et futile esprit avait été jeté dans un moule, dont il ne sortirait jamais. Certaines âmes sont incapables de générosité et de grandeur ; celle de Mme de Miramare était de petite dimension, et Isabelle avait plutôt de la pitié pour celle qui ne pouvait concevoir les noblesses de l'âme humaine.
 Le soir la trouva très calme, très décidée à se dévouer au vieux docteur Salbris.
 Elle faisait ses préparatifs de départ. Quand elle eut achevé ses malles, ses yeux se fermaient. Elle s'endormit ; et, pour la première fois, depuis tant de nuits, le sommeil réparateur lui donna la paix et l'oubli.
 Il faisait grand jour quand elle se réveilla. Elle fut un peu honteuse de cette prédominance de la matière sur l'esprit, qui l'avait arrachée à ses douloureuses inquiétudes. Cependant, avec joie, elle se sentit rafraîchie et fortifiée par cette nuit tranquille, sa pensée lui parut plus nette et plus sûre ; sa résolution n'en était que plus inébranlable.
 Le coupé attendait devant le perron.
 — C'est donc irrévocable, tu veux donc absolument nous quitter ? dit Philippe à sa sœur d'une voix triste.

— Oui, répliqua-t-elle, en comprimant de sa main, les battements de son cœur. Le docteur Salbris est pauvre, aveugle, malheureux...
 Elle ajouta :
 — D'ailleurs, si je continuais à demeurer près de vous, je pourrais devenir, entre toi et Gilberte, une cause de discorde. Tu n'approuves ; tu me comprends... Et Gilberte me blesse.
 Elle reprit d'un accent attendri :
 — J'ai été heureuse de recevoir votre appel, puisque mon fiancé avait quitté la France, et que j'étais seule au monde..., orpheline. Je vous en garde, à toi et à ma sœur, une reconnaissance profonde ; mais je puis gagner mon pain et celui du vieillard auquel je veux consacrer ma vie. Aujourd'hui la loi me permet de me guider par moi-même. J'ai eu vingt et un ans le mois dernier.
 — Pauvre petite sœur, répliqua Philippe, je voudrais te retenir, et, pourtant, je ne puis que l'admirer.
 Puis, après un moment de silence, il reprit d'une voix indistincte :
 — Mais quelles seront tes ressources pour vivre ? Que vas-tu devenir, ma bonne Isabelle ? Quels sont tes projets ?
 Elle répondit sans hésitation :
 — Je reprendrai les travaux de notre mère. J'ai écrit à son éditeur ; il m'a promis des traductions... Peut-être aussi essaierai-je de composer des livres.
 Les pleurs qui couvraient le visage de la jeune fille la rendaient si touchante, que Philippe ressentit une violente émotion.
 — Pauvre Isabelle ! murmura-t-il, te voilà donc vouée à la pauvreté. Ici, au moins, tu avais le bien-être.
 Elle sourit au milieu de ses larmes.
 (A suivre).



ARTICLES pour MESSIEURS :

Belles CHEMISES Percale
Dessins dernière mode depuis **5.50**

CHEMISES „ WERYWELL “
Popeline très soyeuse, depuis **11.90**

Toutes nos chemises se vendent avec 2 faux-cols.

Chemises Robespierre
pour Messieurs et Enfants.

CALEÇONS DE BAIN

Examinez notre nouveau choix de
GRAVATES - CASQUETTES - CHAUSSETTES

GRANDE CHAPELLERIE
F. TRUFFAT FILS

Place de l'Union - **BULLE** - Place de l'Union
Timbres escompte. Timbres escompte.

Celui qui se respecte,
respecte les siens et assure leur avenir.

PATRIA
Société Mutuelle Suisse d'Assurances sur la Vie
Bâle
Fondée en 1877.
P. 11.487 F.

Agence générale pour le canton : **C. DEILLON**, rue de la Préfecture, 211, **Fribourg**.

LIQUIDATION TOTALE
Pour cause de cessation de commerce
20 à 30 % de rabais
au
Magasin de Chaussures EL. EQUEY
Rue du Moléson - **BULLE** - Rue du Moléson
Souliers de tous genres pour Hommes, Dames et Enfants.
Socques, Sandales et Pantouffles.
QUE CHACUN PROFITE

Gusta

l'excellent aliment à base d'avoine recommandé par les médecins pour les enfants.
En vente partout au prix de 85 cts. le paquet. P. 40 A
Fabricant: Malterie Vilmergen.

Pour un
auto-taxi
téléphonez au
N° 306
GARAGE MODERNE
Service jour et nuit.
Ambulance.
Prix modérés.
A. LUTHY, BULLE.

Dimanche 28 juillet
CONCERT D'ADIEU
à l'Auberge du Renard
à **VILLARVOLARD**
Invitation cordiale. Oscar PUGIN.

Foires de la Ville de Fribourg
Jusqu'à la fin de l'année 1929, les Foires de Fribourg auront lieu aux dates suivantes :

Lundi 5 août
" 2 septembre
" 7 octobre
" 11 novembre
" 2 décembre
En outre :
Marché au bétail (pores) le second samedi qui suit chaque foire.
Marché aux veaux aux Grand'Places tous les lundis.
Marché aux légumes tous les mercredis à la Place Georges Python.
Le Conseil communal de la Ville de Fribourg.

AVIS IMPORTANT
Liste à découper et à coller dans le "Messager boiteux de Berne et Vevey" où, ensuite de circonstances indépendantes de la volonté des éditeurs, les dates des foires de Fribourg-VILLE ont été interverties avec celles des marchés aux bestiaux.
P. 13.982 F.

La production des œufs.
Brochure, par M. P. Lan-ger à Gland, d'un haut intérêt pour chaque propriétaire de poules, contenant une foule de renseignements pratiques pour avoir des œufs selon la saison, suivi des maladies des volailles, par M. Mayor-Delapraz, fr. 0.60 franco; contre versement de fr. 0.60 plus 10 ct. de frais au chèque postal **Fidèle à la Terre** 1.780 Gland.
P. 219 L.

Buvez tous de la
SYLVANA
L'EAU DE TABLE PARFAITE
Seul produit fribourgeois.
Spécialité de limonade à l'eau de source.
SOURCE SYLVANA, Schenberg, FRIBOURG
Téléphone 11.40 P. 20166 F.

On demande
dans un café à la campagne
une jeune fille
propre et active pour aider aux travaux du ménage et au café.
S'adres. à **M. Aug. Gachet**,
Hôtel Croix-Blanche, Epagny.

On demande
quelques
bons ouvriers
chez **Aug. PILET**, entrepreneur bûcheron, à **Plambrut** s/Otton.

2 bons travailleurs
ayant connaissance en menuiserie **seraient engagés** pour déplacement à Berne. Affaire intéressante pour ouvriers actifs et débrouillards.
Se présenter dimanche 28 crt., entre 12 et 14 h., chez **Placido Allaman**, entrepreneur, Rue de Gruyères, **Bulle**.

Mises publiques.
Pour cause de cessation de commerce, il sera vendu en mises publiques le **mercredi 31 juillet**, dès 9 h. du matin, devant l'ancienne auberge de la **Croix-Blanche à MARSENS**, des meubles, soit: lits, tables de nuit, table à rallonge, tables pliantes, buffet, garde-manger, glacière, grand potager, lessiveuse, romaine, marmites, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, lingerie, ustensiles de cave, instruments aratoires etc.
L'exposant :
Vve OI. CORBOZ.

CABINET DENTAIRE
J. BERSSET
MÉDECIN-DENTISTE
Rue de Vevey - **BULLE** - Rue de Vevey

TRAVAUX SOIGNÉS
à prix modérés.
CONSULTATIONS de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
(vendredi matin excepté).
- TÉLÉPHONE 249 -

Reliures et Cartonnages
ENCADREMENTS en tous genres
Spécialité de
Reliures pour bibliothèques
EXÉCUTION SOIGNÉE — PRIX MODÉRÉS
Livraison franco domicile à partir de 5 fr.
F. RUCHTI, ROMONT
77, rue du Château, 77
Abonnez-vous à „La Gruyère“.